

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

■ Désignation

100% ENGLISH est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les langues étrangères. Son siège social est fixé au 202 chemin champs de pruniers – L’Agora – 04100 MANOSQUE. 100% english conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, à Manosque et sur l’ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s’inscrit ou passe commande d’une formation auprès de 100% english.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de 100% english et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par 100% english pour le compte d’un client ou d’un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : opérateur de compétences ayant pour missions de financer l’apprentissage, d’aider les branches à construire les certifications professionnelles et d’accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s’appliquent à l’ensemble des prestations de formation engagées par 100% english pour le compte d’un **Client**. Le fait de passer commande implique l’adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d’achat du **Client**.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l’issue de la formation, sous quinzaine à réception de facture, au comptant, sans escompte à l’ordre de 100% english. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit, dès le premier jour de retard et sans mise en demeure préalable, l’application de pénalités d’un montant égal à trois fois le taux d’intérêt légal avec un minimum de perception de 15 € ainsi que l’indemnité forfaitaire des frais de recouvrement de 40 €. 100% english aura la faculté d’obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à 100% english.

En cas de règlement par un organisme tiers dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d’effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L’accord de financement doit être effectif et signifié au moment de l’inscription. En cas de prise en charge partielle par un tiers, la différence sera directement facturée par 100% english au **Client**. Si l’accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à 100% english au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, 100% english se réserve la possibilité de refuser l’entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Une convention particulière sera alors établie entre 100% english, l’**Organisme financeur (OPCO, CDC, Employeur)** ou le **Client**.

■ Dédit et remplacement d’un participant

En cas de dédit signifié par le **Client** à 100% english au moins 10 jours avant le démarrage de la formation, 100% english offre au **Client** la possibilité :

- de repousser l’inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, dûment programmée par 100% english, et après accord éventuel de l’**Organisme financeur**,
- de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l’accord éventuel de l’**Organisme financeur ou de l’employeur**. Cette dernière possibilité ne peut s’appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

■ Annulation, absence ou interruption d’une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l’objet d’une facturation au **Client** par 100% english. En cas d’absence, d’interruption ou d’annulation, la facturation de 100% english distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou de l’interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le **Client** à ce titre ne peuvent être imputées par le **Client** sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l’objet d’une demande de prise en charge par un **autre organisme**.

Dans cette hypothèse, le **Client** s’engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à 100% english.

D’autre part, en cas d’annulation de la formation par le **Client**, 100% english se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d’annulation calculés comme suit :

- si l’annulation intervient plus de 10 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d’annulation
- si l’annulation intervient entre 9 jours et 6 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d’annulation sont égaux à 5% du prix H.T. de la formation
- si l’annulation intervient moins de 5 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d’annulation sont égaux à 10 % du prix H.T. de la formation

■ Horaires et accueil

Les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

■ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d’apprentissage, l’effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d’arrivée. Une fois l’effectif atteint, les inscriptions sont closes. 100% english peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d’attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d’une formation, 100% english se réserve la possibilité d’ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par 100% english au **Client**. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à 100% english accompagnés d’un exemplaire signé et portant la mention « lues et approuvées » des présentes CGV par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, télécopie, mail.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s’engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d’amélioration de l’offre de 100% english.
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d’un

A l'issue de la formation, 100% english remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **tiers**, 100% english lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

■ **Obligations et force majeure**

Dans le cadre de ses prestations de formation, 100% english est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

100% english ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à 100% english, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de 100% english.

■ **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par 100% english pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de 100% english. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ **Confidentialité et communication**

100% english, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par 100% english au **Client**.

100% english s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCA**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**. Cependant, le **Client** accepte d'être cité par 100% english comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise 100% english à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, 100% english conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, 100% english s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

■ **Droit applicable et juridiction compétente**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et 100% english à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.